



UNIVERSITÉ
RENNES 2

GUIDE DE L'ÉTUDIANTE ET DE L'ÉTUDIANT À L'UNIVERSITÉ

Campus Mazier - Saint Brieuc



Vincent GOUËSET

Président
de l'Université Rennes 2

—
Prezidant skol-veur
Roazhon 2

Forte de ses 20 000 étudiantes et étudiants répartis sur trois campus – Villejean, la Harpe et Mazier à Saint-Brieuc – l'Université Rennes 2 propose une offre de formation et une activité recherche diversifiées et exigeantes, qui en font un pôle d'excellence national dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts, des lettres, des langues et des sciences du sport.

En ayant fait le choix de vous inscrire cette année à Rennes 2, vous rejoignez une communauté regroupant près de 1400 personnels. Ces personnels, qu'ils soient administratifs, techniques, bibliothécaires ou enseignantes, enseignants et chercheuses, chercheurs, vous accompagneront au quotidien dans votre parcours universitaire, pour favoriser votre réussite et votre insertion professionnelle.

Actrice incontournable de la Métropole rennaise et de la Région Bretagne, l'Université Rennes 2 a développé de multiples partenariats pour proposer une offre de formations et une recherche en phase avec les besoins du territoire, ainsi qu'avec les grands défis sociétaux. À son échelle, l'Université Rennes 2 contribue au défi planétaire que représente le dérèglement climatique : un grand chantier de rénovation énergétique des bâtiments sur les campus a commencé. Tout au long de l'année, vous pourrez participer à des animations en faveur du développement durable, visant à réduire l'empreinte carbone des activités de notre communauté.

L'université est par essence un lieu ouvert, accueillant et porteur d'équité sociale, de diversité et de culture. C'est aussi un laboratoire des politiques publiques : budget participatif, épicerie gratuite, mise à disposition de protections périodiques... Nous espérons que vous trouverez toute votre place au sein de notre communauté et que vous saurez faire de nos campus des lieux de vie dynamiques et solidaires.

Gant nerzh he 20 000 studier dasparzhet war tri c'hampus disheñvel – Keryann, La Harpe ha Mazier e Sant-Brieg – e kinnig Skol-Veur Roazhon 2 un toullad stummadurioù hag un obererezh enklaskoù digor hag a-live uhel, ar pezh a ra dioute ur pol broadel eus ar gwellañ war domani ar skiantoù den ha sokial, an arzoù, al lizhiri, ar yezhoù ha skiantoù ar sport.

Graet an dibab ganeoc'h da lakaat hoc'h anv, er bloaz-mañ, e Roazhon 2, e kemerit perzh en ur gumuniezh ma kaver enni ivez tost da 1400 a dud en he c'hoskor.

Pe e vefent diouzh ar c'hoskor melestradurel, teknikel, diouzh koskor al levraouegoù pe e vefent diouzh koskor ar gelennerien hag an enklaskerien, e voc'h ambrouget gante war ar pemdez en ho hent er Skol-Veur, deoc'h da ober berzh hag ho kenemprenadur micherel.

Aktourez diziouerus eus Meurgêr Roazhon hag eus Rannvro Breizh, Skol-Veur Roazhon 2 he deus kaset war-raok lies kevelerezh evit ur c'hinnig stummañ hag un enklask liammet gant ezhommoù an tiriad, ha liammet ivez gant daeadennoù bras ar gevredigezh. A-live Skol-Veur Roazhon 2 e responder da zaeadenn ar blanedenn dirak an direizhañ hinel : krog zo ur pezh chanter nevesadur war gremm ar savadurioù. A-hed ar bloaz e voc'h pedet da gemer perzh en abadennoù e gounid an diorren padus, gant ar pal da goazhañ louc'hoù karbon obererezh hon c'humuniezh.

Dre anien ez eus eus ar skolioù-meur lec'hioù digor, degemerus hag o tiskouez kevionden sokial, diseurtelezh ha sevenadur. Bezañ int ivez labourvaoù ar politikerezhioù foran : boujedennoù perzhiadek, ispiserezh digoust, ar stumm da gaout gwarezennoù amzerioù... Spi hon eus e kavoc'h ho plas en hon c'humuniezh hag e ouvezoc'h ober eus hon c'hampusoù lec'hioù a vuhez leun a startijenn hag a gengred.

VOTRE CAMPUS



Abris vélo



Parking voiture



Bus



équipement sportif



Amphithéâtres

OÙ SE RESTAURER



Restaurant universitaire
Crous



Jardin partagé



Espace assis



Épicerie solidaire



Vente à emporter



ACCUEIL



Micro-ondes



Distributeurs



Gymnase
de la Vallée

avenue de France

Rennes Dinan

place de la cité

SAINT
BRIEUC

MAZIER



Amphi Mona Ozouf

D



C

Amphi 5



B

Amphi B24

Tiers-lieu
Ty Maz



A

BU Amphi A21

BU



IFPS

IUT



SOMMAIRE

6 : VOS ÉTUDES

8 : VOS SERVICES

11 : AIDES AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

12 : Aides financières et matérielles

14 : Santé / social

19 : Accès au sport et à la culture

21 : Transports / mobilité

22 : Logement

27 : ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

27 : Associations étudiantes

27 : Créer une association

29 : Démocratie étudiante

29 : Budget participatif

31 : Soirées étudiantes

31 : Activités artistiques

32 : Activités sportives

32 : Temps forts thématiques

33 : La saison culturelle

33 : Ty Maz', lieu culturel et d'exposition

33 : Financez vos projets avec le FSDIE

35 : TRANSITION SOCIO- ENVIRONNEMENTALE

36 : S'engager pour un campus durable

37 : Temps forts et rencontres

38 : Projets engagés

39 : Tri des déchets & éco-gestes

41 : CONTACTS UTILES

VOS ÉTUDES



INSCRIPTION : DEUX PHASES OBLIGATOIRES

À l'université, l'inscription est réalisée en deux phases successives en ligne obligatoires :

- l'**inscription administrative** permettant la délivrance de la carte étudiante,
- l'**inscription aux enseignements et examens** : elle concerne le choix des langues, les cours à choix et les options. Cette inscription est impérative pour pouvoir passer ses examens.



AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES

Si vous êtes dans une situation particulière (en emploi, double cursus, artiste ou sportive, sportif de haut niveau...), vous pouvez faire une **demande d'aménagement** auprès de la scolarité du campus Mazier. Pour les personnes en situation de handicap, les demandes se font auprès du Relais Handicap (voir p. 9). Il existe notamment une "dispense d'assiduité" qui vous autorise à ne pas assister aux cours et vous offre des modalités d'examen adaptées.

❶ **Plus d'infos :** sur votre [Portail étudiant](#)



ENSEIGNEMENTS & EXAMENS

La licence est organisée en six semestres soit 180 crédits. Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ou ECTS, communs à de nombreux pays européens. Le semestre et les crédits sont validés si vous avez obtenu **une moyenne au moins égale à 10/20** sur l'ensemble du semestre. De plus, **une compensation est effectuée** à la fin d'une même année entre les deux semestres : si vous obtenez au moins 10/20 sur l'ensemble de l'année, vous validez vos deux semestres.

Les périodes d'examens se déroulent à l'issue de chaque semestre. Les sessions de rattrapage ont lieu en juin. Les dates d'examens sont indiquées dans le **calendrier universitaire** (disponible sur le Portail étudiant).

L'ensemble des règles et droits relatifs aux enseignements et aux examens sont rassemblés dans le "Règlement des études" disponible sur le Portail étudiant.



RÉORIENTATION

En première année, deux périodes permettent de se réorienter vers une nouvelle discipline de licence :

- **en novembre**, selon certaines conditions, pour une réorientation à partir du deuxième semestre,
- **entre janvier et mars**, via l'application Parcoursup, pour une réorientation en L1 à la rentrée suivante.

❶ **Plus d'infos :** sur votre [Portail étudiant](#), rubrique [Formation, Inscriptions et candidatures, Réorientation](#)



ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) vous aide à la construction de votre parcours d'études et votre projet professionnel. Il vous accompagne en vous proposant des entretiens individuels (présentiel, visio, téléphone), des ateliers, des séances d'informations, des ressources numériques et documentaires.

① **Plus d'infos :** sur votre [Portail étudiant, rubrique Formation, Orientation/Insertion](#)

📞 **Contact :** suio-ip-orientation@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 91

Secrétariat des stages

Campus Mazier

Accueil dans le hall du bâtiment B

r2sb@univ-rennes2.fr

02 96 60 43 00

TESTER L'ENTREPRENEURIAT OU DÉVELOPPER UN PROJET EN PARALLÈLE DES ÉTUDES

Le Pépite Bretagne propose des programmes de sensibilisation à la création d'activité gratuits pour toutes les étudiantes et les étudiants intéressés par ce domaine (Fabrik ta pépite, par ex). Pour celles et ceux qui ont déjà un projet, un accompagnement est possible avec le SNEE (statut national étudiant entrepreneur) qui permet de bénéficier d'un suivi individuel, d'assister à des ateliers sur la création de projet, de réaliser son stage sur son projet, d'avoir un mentor professionnel, etc.

① **Plus d'infos :**
[pepitedebretagne.fr](#)



PARTIR À L'ÉTRANGER

Pour celles et ceux qui souhaitent réaliser une partie de leur parcours universitaire à l'étranger (études, stages, assistantat), l'Université Rennes 2 organise une **"semaine internationale"** en novembre. Plusieurs réunions d'information autour de grandes thématiques pratiques comme la présentation des programmes de mobilité, des différents échanges universitaires et des financements possibles, sont programmées pendant cette semaine.

📞 **Contact :** dri-outgoing@univ-rennes2.fr
02 99 14 10 92

① **Plus d'infos :** sur votre [Portail étudiant](#)



ÉTUDIER À DISTANCE

Vous souhaitez entamer un double cursus ? Des contraintes vous empêchent d'assister aux cours en tant qu'assidue, assidu ? Les demandes de changement de statut (assidue, assidu vers enseignement à distance) sont à effectuer auprès de votre scolarité jusqu'à mi-septembre.

Des frais supplémentaires spécifiques à l'enseignement à distance sont à prévoir en sus des frais d'inscription administrative.

① **Plus d'infos :** sur univ-rennes2.fr [rubrique Formation, Inscriptions/Candidatures](#)

VOS SERVICES



CARTE ÉTUDIANTE

La carte étudiante est délivrée à toute personne inscrite à l'université. Elle vous permet d'attester de votre statut d'étudiante ou d'étudiant de l'Université Rennes 2.

En cas de perte de votre carte étudiante, vous devez adresser une **demande de duplicata** auprès de la scolarité.

CARTE KORRIGO SERVICES

Une seule carte pour vos déplacements et vos services sur le campus !

La Carte KorriGo vous permet d'accéder aux transports publics de toute la Bretagne. Sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, en plus de prendre les TUB, vous pourrez également accéder à de nombreux services : piscines, patinoires, vélo'Baie, Vélo Park... Sur le campus, elle vous fait bénéficier de :

- **la restauration du Crous** (restaurants universitaires, cafétérias, distributeurs automatiques, commande en ligne). Créditez votre compte "Izly" sur internet ou sur l'application smartphone et activez votre carte auprès de l'accueil du Crous au RU ;
- **les prêts de documents** dans les différentes bibliothèques de l'Université Rennes 2 (faire activer votre carte à l'accueil de la BU);
- **l'impression et photocopie** sur les copieurs situés à la bibliothèque ;
- **l'accès aux activités sportives** organisées par le Service Interuniversitaire d'Activités Physiques et Sportives (SIUAPS).

Vous n'avez pas de carte KorriGo ? Demandez-la au Point TUB ou à l'espace KorriGo à la gare SNCF. La 1^{re} carte est gratuite.



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque met à disposition des espaces de travail, des milliers de livres et de revues couvrant tous les domaines disciplinaires de l'université, à consulter sur place ou à emprunter.

En ligne, elle offre une large sélection de ressources en ligne : revues, outils spécialisés et ebooks, thèses et mémoires, collections d'ouvrages numérisés, films en streaming et en téléchargement via la médiathèque numérique... et des services : prolongation des prêts, suggestion d'achat, possibilité de poser une question...

Bibliothèque Mazier

Bâtiment A

Ouvert du lundi au vendredi

Horaires à retrouver sur bu.univ-rennes2.fr

Contact :

bu-mazier@univ-rennes2.fr / 02 96 60 43 26



PORTAIL ÉTUDIANT

Dès lors que vous êtes identifiée, identifié, votre Portail vous permet d'accéder à des contenus, services et outils, notamment :

- consultation de votre dossier administratif,
- emploi du temps, calendriers des examens, résultats,
- boîte de courrier électronique avec l'adresse : prenom.nom@etudiant.univ-rennes2.fr .

Vous devez obligatoirement vous servir de cette adresse mail pour toute correspondance avec les personnels universitaires, de façon à être identifiée, identifié facilement.

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Dans le bâtiment B, deux salles informatiques équipées de postes Windows ou Linux connectés à internet sont à votre disposition sur réservation auprès de l'accueil (bât. B).

À la bibliothèque, des postes informatiques, dont deux accessibles aux personnes en situation de handicap, peuvent être utilisés librement par les étudiantes et étudiants.

APPLICATION MOBILE RENNES 2

Découvrez la nouvelle application mobile étudiante ! Connectez-vous avec vos identifiants sésame et profitez de nombreuses fonctionnalités : emploi du temps, actualités, plan du campus, dossier scolarité... Téléchargez dès maintenant l'application sur Google Play et l'Apple Store.

TEMPO, MON EMPLOI DU TEMPS PERSONNALISÉ

Accessible sur le Portail étudiant et l'appli mobile, cet outil permet de personnaliser son emploi du temps pour n'afficher que ses cours, ses groupes, etc. et le consulter sur une interface moderne et simplifiée. Cette procédure est à faire une seule fois à chaque début de semestre. Vos options restent ensuite enregistrées.



SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

Le service de santé étudiante (SSE) est composé d'une équipe de médecin, infirmière, psychologue, diététicienne, assistante sociale. Elles se tiennent à votre disposition pour des rendez-vous médicaux sans avance de frais, et des entretiens sociaux.

❗ **Plus d'infos :** sse.univ-rennes2.fr

🗨️ **Contact :**

ssesb@univ-rennes2.fr

Campus Mazier

Bâtiment C (rez-de-chaussée)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h40-12h / 13h15-17h

Vendredi : 10h-12h / 13h15-16h45

02 96 60 81 61



RELAIS HANDICAP

L'Université Rennes 2 offre un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap durant toute la durée de leur formation. Plusieurs dispositifs d'aménagement et des solutions au cas par cas peuvent leur être proposés afin de garantir l'accès aux études, quelle que soit la situation de handicap ou de santé.

Les étudiantes et étudiants peuvent ainsi bénéficier d'un accueil individuel spécifique, d'aménagements pour les cours et examens ou encore d'un accompagnement vers l'insertion professionnelle en lien avec le SUIO-IP (Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle).

🗨️ **Contact :** devu-relais-handicap@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 97

❗ **Plus d'infos :** sur [votre Portail étudiant](#)



AIDES AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Santé, logement, transports, loisirs...

Pour faciliter et agrémenter votre vie quotidienne, de nombreuses aides existent, qui vous sont proposées par l'Université Rennes 2 et ses partenaires. Bourses, allocations, soutien médical et psychologique, accompagnement, conseils, loisirs... L'éventail de ces dispositifs est très large, mais parfois méconnu de la communauté étudiante. C'est la raison pour laquelle l'Université Rennes 2 a décidé de les recenser et de les éditer dans un guide.

Feuilletez-le et n'hésitez pas à bénéficier des avantages auxquels vous avez droit. Ces aides ont été mises en place pour vous permettre de poursuivre vos études sereinement. Profitez-en !

Kement hag aesaat ha gwellaat ho puhez pemdez ez eus meur a skoazell a c'hall bezañ kinniget deoc'h gant skol-veur Roazhon 2 hag he c'hevellerien. Yalc'hadoù, skorennoù, skoazelloù mezekniezh ha psikologel, ambroug, kuzulioù, dudi... Bras eo an dibab, met a c'hall nebeut anavezet gant ar studierezed hag ar studierien. Sede perak he deus skol-veur Roazhon 2 divizet o renabliñ hag o embann en ul levrig-heñchañ.

Sellit ennañ ha na chomit ket etre daou evit ober ho mad eus ar pezh zo gouestlet deoc'h. Ar skoazelloù-se zo bet lakaet deoc'h da c'hallout mont gant ho studi ent-seder. Grit ho mad dioutañ !

AIDES FINANCIÈRES & MATÉRIELLES



BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Délivrée par le Crous, cette bourse peut être attribuée pour les diplômes nationaux (en présence ou à distance). Vous pouvez faire une simulation sur le site du Crous et remplir en ligne le Dossier Social Étudiant. Il existe d'autres aides financières (aide mobilité Parcoursup, aide mobilité master, aide spécifique...).

crous-rennes.fr ou messervices.etudiant.gouv.fr

Se renseigner auprès de l'assistante de service social du SSE : ssesb@univ-rennes.fr

REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Les montants des droits d'inscription à l'université dépendent du cursus, du niveau d'études et de votre situation. Un remboursement individuel des droits d'inscription est possible pour les étudiantes et étudiants en difficulté ne percevant pas de bourse.

Le formulaire de demande de remboursement est à remplir en ligne entre le 2 et le 22 novembre 2026 :

etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/remboursement-droits-dinscription

 **Contact :**

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

Le Dossier Social Étudiant (DSE) est la procédure obligatoire pour les demandes de bourse et/ou de logement en résidence universitaire.

Vous devez constituer le DSE tous les ans en faisant la demande par internet, sans attendre le résultat de vos examens (pour l'année universitaire 2025/26, demande à faire **avant fin mai**). Vous pouvez faire une simulation pour savoir si vous répondez aux critères sur le site du Crous et remplir le DSE en ligne.

➤ **Plus d'infos :** crous-rennes.fr

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'université propose à ses étudiantes et étudiants de réaliser une mobilité d'études dans le cadre d'un programme d'échange : Erasmus (principalement en Europe) et conventions bilatérales (principalement hors Europe). Les personnes sélectionnées pour une mobilité, percevant une bourse du Crous ou non, peuvent la plupart du temps prétendre à une aide financière à la mobilité. Il existe différentes bourses, attribuées en fonction de critères tels que le pays d'accueil de la mobilité, la durée de la période d'échange. N'hésitez pas à contacter la direction des relations internationales, quelle que soit votre situation. Les personnes sélectionnées reçoivent des informations à ce sujet au mois d'avril précédant leur mobilité, sans démarche particulière de leur part.

 **Contact :**

dri-outgoing@univ-rennes2.fr



AIDES ALIMENTAIRES

DISTRIBUTION GRATUITE

Des distributions alimentaires et d'hygiène de première nécessité sont organisées tout au long de l'année universitaire, tous les 15 jours par Coasalim 22 et ponctuellement par des associations et des syndicats étudiants.

BONS ALIMENTAIRES

L'université offre la possibilité aux étudiantes et étudiants les plus en difficulté de bénéficier d'un bon alimentaire de 50 €. Sous conditions.

 **Contact :**

ssesb@univ-rennes.fr

AUTRES AIDES

PRÊT ET DON D'ORDINATEUR ET DE CALCULATRICE

Dans le cadre de la lutte contre la précarité numérique, l'université permet d'emprunter gratuitement un ordinateur portable, dans la limite du nombre d'ordinateurs disponibles. Prêt au trimestre, au semestre et à l'année, sous conditions. Un prêt gratuit de calculatrice est également possible, selon les besoins des étudiantes et des étudiants.

ESPACES DE GRATUITÉ

Pour vous équiper à moindre coût, plusieurs lieux (Récup' Campus Mazier, boîtes à livres, etc.) vous permettent de récupérer divers objets : meubles, vaisselle, petit électroménager, décoration ou encore fournitures scolaires... Vous pouvez également venir y déposer vos objets fonctionnels inutilisés. Plus d'informations p. 38.

TESTS DE GROSSESSE GRATUITS

Parce qu'ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, la communauté étudiante a voté pour la mise à disposition de tests de grossesse gratuits lors de l'édition 2023 du budget participatif Rennes 2. Ils sont à votre disposition au SSE.

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES

Le Conseil de la Vie Étudiante et l'Université Rennes 2 proposent des distributions gratuites de protections bio jetables (tampons et serviettes) ou réutilisables (cups et serviettes) sur les campus de l'université. Vous pouvez vous fournir tout au long de l'année auprès de l'Agoraé et du SSE. Des distributeurs gratuits de protection à l'unité sont aussi installés dans les toilettes du bâtiment D et du Ty Maz'.

 **Contact pour toutes ces aides :**

Accueil du campus Mazier

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

et le vendredi de 9h à 12h

02 96 60 43 00

r2sb@univ-rennes2.fr

 **Plus d'infos :**

etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/aides-financieres-materielles



SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

Une équipe professionnelle vous accueille, en toute confidentialité et sans avance de frais, et propose sur rendez-vous :

- des bilans de santé pour toutes et tous les étudiants,
- une visite médicale pour les étudiantes et étudiants étrangers hors Union Européenne, à faire au cours de la première année d'arrivée en France,
- un accueil infirmier (sans rendez-vous),
- des consultations avec un médecin généraliste,
- des entretiens avec une psychologue et possibilité de suivi,
- des consultations avec une diététicienne (en distanciel),
- des ateliers de relaxation,
- des actions de prévention sur le campus,
- des entretiens et un accompagnement social avec une assistante de service social.

Contact :

ssesb@univ-rennes.fr

Bâtiment C (rez-de-chaussée)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h40-12h / 13h15-17h

Vendredi : 10h-12h / 13h15-16h45

02 96 60 81 61

Plus d'infos :

sse.univ-rennes.eu



ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour une première demande d'aménagement :

Étape 1 : prendre rendez-vous avec le Relais Handicap pour échanger sur les aménagements d'études et constituer un plan d'accompagnement (PAEH). L'entretien au Relais Handicap peut se dérouler en présentiel, par téléphone ou en visio. Rendez-vous sur le portail étudiant (uniquement si votre inscription est finalisée).

Étape 2 : prendre contact avec le SSE. Le médecin universitaire vous délivrera un avis médical qui sera transmis au Relais Handicap. À réception de cet avis médical, le Relais Handicap vous enverra sur votre boîte mail étudiante la décision d'aménagement sollicitée.

Contact :

relais-handicap@univ-rennes2.fr

02 99 14 13 97

Plus d'infos :

etudiants.univ-rennes2.fr/formation/situation-handicap

Pôle Santé & Social
Ti ar yec'hed hag
ar sikourioù sokial



SSS



COUVERTURE SANTÉ

À la rentrée universitaire, vous n'avez pas de démarches d'affiliation à la Sécurité Sociale à faire.

Que vous débutiez vos études ou que vous les poursuiviez, vous restez affiliée ou affilié à votre régime de protection sociale actuel, souvent celui de vos parents, ou tutrices, tuteurs légaux (régime général, agricole ou autres régimes spéciaux). L'affiliation se fait auprès de la caisse correspondant à votre lieu de résidence.

Contraception, santé mentale, prévention... L'Assurance maladie propose différents dispositifs gratuits à destination des jeunes.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER :

- ouvrir un compte en ligne sur ameli.fr ou sur l'application mobile Ameli et enregistrer son RIB,
- déclarer un médecin traitant au cours d'une prochaine consultation,
- transmettre un RIB personnel par courrier postal,
- mettre à jour votre carte Vitale dans une pharmacie ou un site d'accueil.

MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE :

⚠ L'Assurance Maladie prend en charge 70% des frais de santé. Pour un remboursement à 100%, vous devez souscrire à une mutuelle santé, celle de vos parents ou une autre.

Si vos ressources sont faibles, vous pouvez prétendre, sous certaines conditions, à la complémentaire santé solidaire : ameli.fr/simulateur-droits

Contact :

3646 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Plus d'infos :

ameli.fr et forum-assures.ameli.fr

APPLICATION AMELI :

Pour une meilleure utilisation de votre protection santé obligatoire, téléchargez l'application Ameli.

Votre espace personnel est accessible depuis votre tablette ou smartphone :

- consultez vos remboursements de soins ;
- téléchargez votre attestation de droits ;
- commandez votre carte Vitale. Vous pouvez aussi déclarer sa perte ou son vol ;
- commandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ;
- gérez vos informations personnelles (adresse, téléphone, coordonnées bancaires...) ;
- posez vos questions par e-mail directement à une conseillère ou un conseiller ;
- trouvez un médecin ou un établissement de santé autour de vous et visualisez leurs tarifs ;
- localisez la borne la plus proche de vous pour mettre à jour votre carte Vitale.

HEALTH INSURANCE FOR INTERNATIONAL STUDENTS

As foreign students, you can get free, easy-to-use health care coverage. Just register on the dedicated website etudiant-etranger.ameli.fr and follow the instructions.

⚠ Students from EU member countries should ask for a European health insurance card in their home countries before arriving in France.

More infos :

international.univ-rennes2.fr/about/your-arrival-rennes-2



ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

SANTÉ PSY ÉTUDIANTS

Ce dispositif permet aux étudiantes et étudiants qui le souhaitent de bénéficier de 12 séances gratuites auprès d'une ou un psychologue libéral, sous convention avec ce dispositif, et sans avance de frais.

Plus d'infos :

santepsy.etudiant.gouv.fr

MON SOUTIEN PSY

Ce dispositif permet à toute personne qui le souhaite de bénéficier de 12 séances auprès d'une ou un psychologue libéral, sous convention avec ce dispositif, avec avance de frais puis remboursement par la sécurité sociale. Mon soutien psy est cumulable avec Santé Psy Étudiants.

Plus d'infos :

ameli.fr

LE LIEU-DIT, POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Accueil et écoute dans un cadre anonyme, confidentiel et gratuit.

Contact :

11 rue Frédéric et Irene Joliot Curie, 22000 St-Brieuc
Mercredi et vendredi : 9h30-12h30 – 13h30-19h
02 96 61 16 48 / 06 77 40 32 23

MAISON DES JEUNES ET ADOLESCENTS

Accueil et écoute dans un cadre anonyme, confidentiel et gratuit.

Contact :

76B rue de Quintin, 22000 St-Brieuc
Accueil téléphonique : lundi 13h/17h ; mardi et jeudi 9h/12h-13h/17h ; mercredi et vendredi : 9h/18h
02 96 62 85 85 / 06 48 29 43 79

FAIRE FACE AUX VIOLENCES

PROCÉDURE DE SIGNALEMENT

Vous êtes victime et/ou témoin de discriminations, d'agressions ou de harcèlement sexuel au sein de l'Université Rennes 2, vous n'êtes pas seule seul ! Vous avez besoin d'une écoute, de conseils, d'un accompagnement ?

Alertez le Service Vie Étudiante (SVE) pour obtenir de l'aide via la procédure de signalement accessible sur le Portail étudiant, rubrique Vie Étudiante/Prendre soin de ma santé.

Pour un soutien psychologique et/ou des soins médicaux d'urgence, alertez le médecin du SSE. Une totale confidentialité est garantie.

Contact :

Service Vie Étudiante
signalement-sve@univ-rennes2.fr
Service de santé étudiante
vss-sse@univ-rennes2.fr

Plus d'infos : univ-rennes2.fr, rubrique université/Rennes 2 s'engage/Actions pour l'égalité

COORDINATION NATIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS (CNAÉ)

Cette ligne gratuite et confidentielle d'écoute et d'accompagnement mobilise des professionnelles et professionnels (psychologues, travailleurs sociaux) pour aider les étudiantes et étudiants en situation de mal-être ou faisant face à des situations de violence ou de discrimination.

Contact :

0 800 737 800
De 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi

Plus d'infos :

etudiant.gouv.fr/fr/cnae



CHANGEMENT DE PRÉNOM D'USAGE

Toute étudiante et étudiant a la possibilité, via le formulaire accessible sur le site de l'université (rubrique Formation/Inscriptions-candidatures/Inscription sous prénom d'usage), d'être désignée, désigné sous son ou ses seuls prénoms d'usage dans l'ensemble des documents de l'université, à savoir :

- des documents à usage interne : liste de personnes inscrites (appel, émargement...), listes de résultats (affichage des personnes admises à l'issue du jury),
- des documents à usage externe : certificat d'inscription, relevés de notes.

Une attestation de changement de prénom et/ou de civilité signée du président de l'université vous est systématiquement remise par le SVE.

En revanche, l'attestation de réussite au diplôme et le diplôme ne pourront être délivrés qu'avec le prénom d'état civil.

Il est possible de changer de civilité sur une série de documents édités par l'université. Pour cela, il faut en faire la demande au SVE en même temps que le changement de prénom d'usage.

Pour ceux et celles qui ont déjà fait la démarche de changement de prénom d'usage, une demande spécifique doit être faite auprès du SVE afin que la civilité soit modifiée.

Contact :

Service Vie Étudiante
vie-etudiante@univ-rennes2.fr

CROUS

Une procédure pour le changement de prénom et/ou de civilité existe aussi au Crous pour les étudiantes et étudiants ayant un dossier.

Contact :

crous-rennes.fr/le-crous/procedure-changement-de-prenom-dusage-et-ou-civile/

ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE



SAISON CULTURELLE

L'Université Rennes 2 propose une saison pluridisciplinaire ouverte à tous les publics sur le campus. Vous accédez ainsi à une programmation professionnelle de spectacles, conférences, expositions, ateliers, et ce gratuitement grâce à votre contribution CVEC.

Retrouvez toute la programmation sur le Portail étudiant et sur le site internet du service culturel : culture.service.univ-rennes2.fr

Plus d'infos : p. 31 et 33.

Contact :

Delphine Werbrouck

Ty Maz'

delphine.werbrouck@univ-rennes2.fr

06 19 91 35 87

@univrennes2_campusmazier

PASS CULTURE

Le Pass Culture est un dispositif porté par le ministère de la Culture, qui a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux offres culturelles. Grâce à une application web, les jeunes de 18 ans résidant en Bretagne depuis un an peuvent réserver des biens et des services culturels, en utilisant un compte virtuel crédité de 300 €.

Pour bénéficier du dispositif, les bénéficiaires doivent s'inscrire sur : pass.culture.fr

CHÈQUES LIVRES

Lors de l'édition 2023 du budget participatif de Rennes 2, la communauté étudiante a voté pour la mise à disposition de chèque Lire de 20 € pour permettre aux étudiantes et étudiants en situation de précarité d'acheter des livres. Vous pouvez les demander au SVE (sous conditions).

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr



PRATIQUE SPORTIVE GRATUITE

Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs sports proposés par le Service Inter-Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS) en vous rendant sur : siuaps.univ-rennes.fr/le-siuaps-sur-le-site-de-st-brieuc. C'est gratuit !

Il est important de vous préinscrire au plus tôt sur le site internet du SIUAPS pendant la pré-rentree en septembre et de vous rendre au premier cours pour confirmer votre inscription. Les places sont limitées.

Plus d'infos : p. 32.



TRANSPORTS / MOBILITÉ



TRANSPORTS COLLECTIFS

RÉSEAU TUB

Voyagez sur le réseau de bus de l'agglomération en profitant de l'abonnement mensuel pour les moins de 26 ans à 26 € ou de l'abonnement annuel étudiant à 120 €.

Plus d'infos :

tub.bzh

RÉSEAU BREIZH GO

Voyagez dans toute la Bretagne en car ou en train via le réseau régional de transports collectifs et profitez des tarifs pour les moins de 26 ans et des offres promotionnelles telle que la gratuité sur l'ensemble du réseau Breizh Go en été.

Vélo + train / vélo + car : c'est possible ! Tous les trains TER BreizhGo acceptent les vélos (dans la limite des emplacements prévus à cet effet). Certaines lignes de cars BreizhGo sont également équipées pour les vélos.

Plus d'infos :

breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne

VOITURE RESPONSABLE

COVOITURAGE

Pour vos déplacements quotidiens vers le campus, rejoignez la communauté Université Rennes 2 sur Blablacar Daily.

Télécharger l'application : blablacardaily.com/telechargement



STATIONNEMENTS VÉLO

70 places vélos sont réparties sur le campus et vous trouverez une borne d'auto-réparation avec les outils les plus utiles, ainsi qu'une pompe à vélo et du petit matériel de réparation devant le bâtiment B.

ACHETER OU LOUER UN VÉLO

PRIME ACHAT VÉLO

Pour tout achat d'un vélo neuf ou d'occasion, l'établissement vous rembourse 50€ sur présentation d'une preuve d'achat (facture ou attestation sur l'honneur du vendeur).

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

Plus d'infos :

etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/aides-financieres-materielles

VÉLO'BAIE LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

Location de vélos à assistance électrique en libre-service (VAELS) disponibles 24h/24 et 7j/7 : 4 stations de recharge dont une près du RU Mazier. Tarifs : 1,20 € par heure ou abonnement annuel à 10 € pour les moins de 26 ans, incluant 30 minutes gratuites par jour puis 1,20 € par heure entamée.

AIDES À LA MOBILITÉ EN BRETAGNE

- velo-utile.fr : association proposant des itinéraires et conseils pour circuler en vélo dans l'agglomération de Saint-Brieuc.
- geovelo.fr : calculer le meilleur itinéraire en vélo.

LOGEMENT



RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Près de 210 logements sont disponibles en priorité pour les étudiantes et étudiants boursiers sur la ville de St-Brieuc partagés entre deux résidences universitaires (les Villes Dorées et Loucheur). Les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de handicap délivrée par une MDPH peuvent solliciter le service social afin de demander un logement adapté à leur pathologie.

Procédure :

Une fois votre Dossier Social Étudiant constitué, vous pouvez vous connecter sur trouverunlogement.lescrous.fr/ pour faire votre demande de logement.

Plus de renseignements sur le site du Crous.

Plus d'infos : crous-rennes.fr

AUTRES HÉBERGEMENTS

CAMPUS ARMOR

Résidence sécurisée de 104 logements étudiants, avec parking et laverie, ainsi que 10 tiny houses.

Plus d'infos : campusdarmor.fr et tyvillage.fr

TERRES D'ARMOR HABITAT

Résidence de petits logements (T1, T1bis) proche du campus Mazier.

Plus d'infos : tah-location.bzh

SILLAGE - RÉSIDENCES HABITAT JEUNES

Sillage propose un service d'accompagnement et des solutions de logement pour les 16-30 ans : des offres de location au mois ou à la semaine en résidence meublée et équipée, des logements hors résidences et des hébergements à la semaine chez l'habitant, l'habitant.

Plus d'infos : sillage.bzh

AUBERGE DE JEUNESSE

Située Manoir de La ville Guyomard, 22000 St-Brieuc.

Plus d'infos : hifrance.org



COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE & SOLIDAIRE

1 Toit 2 générations est un dispositif coordonné par l'ADIJ22 qui met en relation une ou un jeune de 16 à 30 ans en recherche d'hébergement avec une personne de plus de 60 ans disposant d'une chambre libre dans son logement. Plusieurs formules intergénérationnelles sont proposées.

Contact :

accueil.adij22@gmail.com
02 96 33 37 36

CONSEILS

L'ADIL vous informe et vous conseille sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en matière d'habitat et de logement. Cette information, qui repose sur la compétence d'une équipe de juristes confirmés, est complète, neutre, personnalisée et gratuite.

ADIL 22

3 rue Gourien, Saint-Brieuc

Prise de rendez-vous sur adil22.rdv.date

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 02 96 61 50 46

Réception sur rdv de 14h à 17h (sauf le jeudi après-midi)
15 permanences sont assurées dans le département.

Plus d'infos :

adil22.org



ALLOCATIONS LOGEMENT POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Selon le logement occupé, **les étudiantes et étudiants peuvent prétendre à trois types d'aides au logement versées par la Caf** : l'APL, l'ALF et l'ALS (Aide Personnalisée au Logement, Allocation Logement à caractère Familiale ou Allocation Logement à caractère Social). Elles ne sont pas cumulables entre elles, ni avec les allocations familiales perçues par les parents et ne sont pas rétroactives.

L'aide versée varie en fonction du montant du loyer, des ressources déclarées (pas celles des parents), de la nature du logement, du lieu d'habitation et du statut d'occupant (locataire, colocataire). Le bail et la quittance doivent être établis au nom de l'étudiante ou étudiant.

⚠ Si le logement appartient à un membre de la famille (ascendant : parent, grand-parent, arrière-grand-parent, ou descendant : enfant), aucune aide ne sera versée.

Simulation, demande et suivi de dossier : pour l'aide au logement étudiant, tout se passe sur caf.fr et sur l'application Caf - Mon Compte.

📄 **Plus d'infos :**
mes-aides.gouv.fr

CONSTITUTION DOSSIER LOCATION

DossierFacile est le service numérique de l'État qui permet la constitution d'un dossier de location conforme et sécurisé pour trouver un logement. Simple d'utilisation, DossierFacile accompagne les candidates et candidats locataires dans la création d'un dossier de location numérique, labellisé par l'État. Un outil qui sécurise les informations sensibles des personnes, un tiers de confiance pour toutes et tous !

📄 **Plus d'infos :**
dossierfacile.fr

CAUTION LOCATIVE

L'organisme Action Logement propose la garantie Visale et offre à toutes et tous les étudiants, sans conditions de ressources ni de nationalité, une caution locative gratuite pour tout type de logement. Elle couvre les loyers et charges impayés.

⚠ Si la garantie est mise en jeu, le remboursement de la caution sera demandé.

D'autres aides sont également proposées par Action Logement : avance du dépôt de garantie Loca-Pass et aide Mobili-Jeune, pour aider les étudiantes et étudiants en alternance à payer leur loyer.

Demande de garantie Visale sur : visale.fr

📄 **Plus d'infos :**
actionlogement.fr

📞 **Contact :**
Antenne Saint-Brieuc
5 place de la Liberté
02 96 68 92 12

TY-MAZ'



ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

L'Université Rennes 2 n'est pas uniquement un lieu pour suivre des enseignements. C'est aussi une opportunité de participer à une vie étudiante riche et épanouissante. Envie de vous investir, ou juste vous détendre en dehors des cours ? Vous trouverez à coup sûr, dans ce livret, des associations regroupant des étudiantes et étudiants avec les mêmes centres d'intérêt que vous. N'hésitez pas à les contacter, elles et ils se feront un plaisir de vous accueillir. Et si vous ne trouvez pas, peut-être pourriez-vous monter votre propre projet ou créer une nouvelle association ? Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

La vie étudiante de notre université a énormément à vous offrir. Alors profitez-en, et votre expérience de l'université n'en sera que meilleure !

Skol-veur Roazhon 2 n'eo ket ul lec'h da gaout kelennadurezh nemetken. Bezañ eo ivez an digarez da gemer perzh en ur vuhez studi pinvidik ha frouezhus. C'hoant ganeoc'h emellout, pe kaout amzer blijus e-maez ar c'hentelioù ? Anat e kavot, el levrig-mañ, kevredigezhioù studierien o rannañ ganeoc'h ar memes dudi. Kit e darempred gante, laouen e vint ouzh ho tegemer. Ha ma ne gavit ket, ken buan all e savot ho raktres pe ur gevredigezh nevez ? Aze emaomp evit ho pleinañ en difraeoù zo da ober.

Kalz he deus ar vuhez studi da ginnig deoc'h. Sede, tapit krog enni, hag ho skiant-prenet er Skol-veur a vo gwelloc'h c'hoazh !



Principal pilier de la vie étudiante et de l'animation du campus, les associations étudiantes vous proposent tout au long de l'année un grand nombre d'activités dans des domaines très variés. Vous pouvez adhérer à ces associations, bénéficier de leurs actions, mais aussi vous investir dans leur gestion quotidienne ou participer à l'organisation des activités. De plus, si vous avez un projet en rapport avec leur domaine, elles peuvent sûrement constituer le cadre pour le réaliser. N'hésitez donc pas à les contacter ou à les rencontrer, particulièrement en début d'année. Elles ont leurs locaux sur le campus et sont très actives sur les réseaux sociaux.

♥ **BON PLAN** À l'occasion de la **Journée Campus** le 10 septembre 2026, chaque association disposera d'un stand au sein d'un village associatif installé au cœur du campus.

♥ **BON PLAN** Une option facultative « **engagement étudiant** » (ou VEE) vous permet de valoriser votre investissement dans ces associations en vous offrant des points bonus sur votre moyenne générale. Plus d'informations p. 27.



ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



ASSOCIATIONS DE FILIÈRES

À Rennes 2, la plupart des filières disposent d'une association ayant pour but de créer du lien social entre les étudiantes et étudiants de cette discipline, et de proposer des activités en lien avec celle-ci. L'inscription ne coûte que quelques euros et permet d'accéder à de nombreuses activités ou de bénéficier d'une réduction : soirées, voyages, conférences, sorties culturelles...

- **Armor STAPS**
Activités physiques et sportives, C07
- **LE'Asso**
Langues étrangères appliquées, A11
- **Briomaglos**
Administration économique et sociale, A11
- **Historia Tempus**
Histoire, A11

ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

D'autres associations sont destinées à rassembler les étudiantes et étudiants partageant la même passion afin de la pratiquer et de la faire partager aux autres.

- **ASUB 22**
Sports & compétitions

① **Retrouvez leurs coordonnées sur le Portail étudiant :** rubrique [Vie étudiante](#) / [Vie associative et citoyenne](#) / [Les associations](#)



CRÉER UNE ASSOCIATION

Vous souhaitez créer une association ? En plus de proposer un accompagnement à la vie associative, l'université a mis en place un système d'agrément annuel permettant aux associations étudiantes de bénéficier notamment :

- d'une aide de fonctionnement de 500 € par an,
- d'un crédit d'impression de 100 € par an,
- d'un accès au fonds de soutien des initiatives étudiantes (FSDIE),
- d'une boîte aux lettres à l'université,
- d'un référencement sur le site de l'université.

L'agrément est conditionné à la formation aux risque festifs et à la lutte contre les discriminations et VSS.

① **Plus d'infos :** Portail étudiant, rubrique [Vie Étudiante](#) / [Vie associative et citoyenne](#)

VALORISATION DE L'ENGAGEMENT

Pour valoriser vos engagements, Rennes 2 propose une option facultative « validation de l'engagement étudiant » (VEE) accessible sur un ou deux semestres en licence et/ou master. Cette option est également accessible en licence dans le cadre des unités d'enseignements d'ouverture (UEO) ou de discipline complémentaire (UEDC).

À la fin de chaque semestre vous aurez à remettre un court bilan de vos actions qui vous permettra de valider l'option et d'obtenir des points bonus sur votre moyenne.

① **Plus d'infos :**
etudiants.univ-rennes2.fr/formation/enseignements-transversaux/valorisation-lengagement-etudiant-vee

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



SYNDICATS ÉTUDIANTS ET ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES

Traditionnellement très engagée, Rennes 2 compte de nombreuses associations défendant les intérêts de ses étudiantes et étudiants. Certaines se présentent chaque année aux élections étudiantes afin de vous représenter dans les conseils. Certaines d'entre elles assurent également des permanences quotidiennes et/ou réalisent des actions militantes tout au long de l'année. Il est possible d'adhérer à la plupart de ces associations, dont les locaux sont regroupés sur le campus Villejean.

- **Fédération des associations du réseau étudiant de Haute-Bretagne (FARE)**
- **Le Poing levé**
- **Rennes 2 populaire**
- **Solidaires étudiantes et étudiants Rennes**
- **Union Pirate**



CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)

Le Conseil de la Vie étudiante regroupe l'ensemble des associations et des élues et élus étudiants de Rennes 2. Il mène de nombreux projets tout au long de l'année et vous propose une information régulière sur la vie étudiante et associative de l'université.

Les activités présentées dans ce guide ne sont pas les seules à avoir lieu sur nos campus et/ou à être organisées par nos associations. Pour ne rien manquer, nous vous recommandons de :

Rejoindre le canal Instagram
« La Vie Etudiante de Rennes 2 »

📷 @cve.rennes2

ASSOCIATIONS POLITIQUES

De multiples associations politiques sont également actives à des degrés divers au sein de l'université. Elles proposent d'agir ou d'échanger autour des idées qu'elles défendent. Il s'agit notamment de sections locales d'organisations nationales auxquelles il est possible d'adhérer. S'il est difficile d'en dresser une liste exhaustive, on peut noter la présence active à Rennes 2 de :

- **Les Jeunes Écologistes**
- **Les Jeunes Insoumises, Insoumis**
- **Les Jeunes Générations**
- **Les Jeunes Socialistes**

DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE



S'EXPRIMER ET S'INFORMER SUR LES CAMPUS

La liberté d'expression et d'information est garantie aux étudiantes et étudiants à condition de ne pas troubler l'ordre public ou les activités d'enseignement et de recherche. Que ce soit dans le cadre d'une association, d'un syndicat, ou de votre propre initiative, vous pouvez organiser une réunion (en réservant une salle par mail à campus-mazier-emploisdutemps@univ-rennes2.fr), distribuer des tracts ou mettre des affiches sur les espaces prévus à cet effet.

PARTICIPER AUX ÉLECTIONS ÉTUDIANTES

Des élections sont organisées chaque année pour désigner les représentantes et représentants étudiants siégeant au sein des différents conseils gérant l'université. À l'occasion de ces élections vous pouvez vous présenter, faire campagne, consulter les programmes, et surtout voter.

Il est également possible de représenter vos camarades en tant que déléguées et délégués. Pour les filières où ce système existe, des élections sont organisées en début d'année par classe de TD ou amphithéâtre de CM.

Résultats des dernières élections

- **Union Pirate** : 47 %
- **Le Poing levé** : 30 %
- **Engagés pour Rennes 2** : 23 %



BUDGET PARTICIPATIF

Chaque année, le budget participatif de l'université permet à la communauté étudiante de participer directement à la gestion de l'université. Ce mécanisme, mis en place depuis 2017 à l'initiative de vos élues et élus étudiants, est doté d'une enveloppe de 50 000 € destinés à aménager les campus et y améliorer votre quotidien. Après une phase d'appel à projets et de vérification de la faisabilité des propositions, un vote en ligne permet de choisir les projets qui seront réalisés par l'université. Plus de 4500 étudiantes et étudiants ont participé l'an dernier, alors nous comptons sur vous pour imaginer des projets et voter cette année !

Les projets retenus lors de l'édition (2025-26)

- Prises électriques dans les amphis et les salles de cours
- Plus d'espace pour manger en extérieur
- Nichoirs à oiseau

Calendrier

- **Dépôt des projets du 5 oct. au 8 nov. 2026**
- **Phase de vote du 25 jan. au 7 fév. 2027**
- **Cérémonie pour la proclamation des résultats en février 2027**



L'Université Rennes 2 vous propose de nombreuses activités et événements tout au long de l'année. Vous trouverez ci après une sélection de ce qui vous est proposé de manière récurrente par les différents services et associations étudiantes de l'université. De plus, si vous avez une idée d'activité que vous aimeriez organiser, l'université peut vous aider à la réaliser et à la financer.



VOS ACTIVITÉS



SOIRÉES ÉTUDIANTES

Aspect le plus festif de la vie universitaire, les soirées étudiantes sont l'occasion de décompresser et de rencontrer de nouvelles personnes. Ces soirées organisées par les associations étudiantes (habituellement de filières) ont lieu dans des salles, bars et/ou établissements de nuit des alentours. Il est souvent nécessaire d'acheter en amont ou sur place un ticket/bracelet incluant l'entrée et une ou plusieurs consommations. Un tarif réduit est parfois proposé aux membres des associations organisatrices.

Ces soirées, le plus souvent à thème, marquent les différents moments de l'année universitaire :

- **début d'année** : soirées d'accueil, d'intégration, etc.
- **milieu d'année** : soirée interfilière, voyage au ski, etc.
- **fin d'année** : soirées, galas, etc.

Pour votre santé et votre sécurité, il est recommandé de consommer avec modération et d'anticiper votre retour. Pensez également à veiller sur votre entourage. Enfin, si ces soirées sont traditionnellement bon enfant, **il est important de rappeler que le bizutage reste strictement interdit par la loi, même avec l'accord des personnes participantes.**



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Révélez vos talents ! Le service culturel propose **deux concours créatifs : un concours d'écriture et un tremplin musiques actuelles.**

- « Faites court ! », 28^e édition : le concours d'écriture de formes courtes a cette année pour thématique « Debout » et pour marraine Frédérique Mingant, de la compagnie 13/10e en Ut. Les textes seront édités dans un recueil et les personnes lauréates remporteront des chèques-cadeaux.
- « À vous de jouer ! », 12^e édition : en solo ou en groupe, participez au tremplin musiques actuelles et tentez de remporter un accompagnement personnalisé ainsi que des dates de concert. La marraine de cette édition est l'artiste Louise Papier.

① Plus d'infos :

culture.service.univ-rennes2.fr

📞 Contact :

s-culturel@univ-rennes2.fr / 02 99 14 11 47

VOS ACTIVITÉS



ACTIVITÉS SPORTIVES

Contrairement au lycée, la pratique sportive n'est pas automatiquement intégrée à votre cursus universitaire. Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs sports proposés par **le Service Inter-Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS)** en vous rendant sur : siuaps.univ-rennes.fr/le-siuaps-sur-le-site-de-st-brieuc.

C'est gratuit pour les étudiantes et étudiants s'étant acquitté de la CVEC préalablement à leur inscription à l'université. Il existe deux possibilités :

- **la pratique libre** : elle est disponible au premier et au deuxième semestre. Vous n'êtes pas évaluée, évalué.
- **la pratique évaluée** : voir les cursus éligibles sur le site du SIUAPS, rubrique Le sport à l'université, Être évaluée, évalué pendant mon cursus.

Dans les deux cas, **il est important de vous préinscrire au plus tôt sur le site internet du SIUAPS, pendant la semaine de pré-rentree en septembre**, puis de vous rendre au premier cours pour confirmer votre inscription. Les créneaux sont très vite complets et il reste rarement de la place pour les étudiantes et étudiants qui n'ont pas réalisé de préinscription.

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| • Badminton | • Handball |
| • Basket-ball | • Kayak |
| • Capoeira | • Natation |
| • Cirque | • Pilates |
| • Course à pied | • Renfo/pilates |
| • Course d'orientation | • Sauvetage aquatique |
| • Danse | • Self défense |
| • Escalade | • Voile habitable |
| • Fit Zen | • Volley-ball |
| • Football en salle | • Yoga |

Bureau du SIUAPS

RdC bâtiment B - B009

Horaires : 9h-13h / 14h-16h

Contact :

samuel.delepine@univ-rennes2.fr

06 58 52 26 73



TEMPS FORTS THÉMATIQUES

Plusieurs journées ou semaines à thème sont également organisées par l'université et/ou les associations étudiantes. L'occasion de participer à de nombreux événements : conférences, projections, performances, expositions, ateliers, rencontres, tables d'informations, etc. On peut citer pour les plus récurrentes :

- **Journée Campus en septembre**
- **Mois de l'international en novembre**
- **Semaine santé et bien-être en mars**
- **Campus Fest en avril**



LA SAISON CULTURELLE

À Saint-Brieuc, en partenariat avec le service culturel de l'Université Rennes 2 et en lien avec le territoire, des expositions, des spectacles, des conférences et des projections sont proposées tout au long de l'année. Se développe également sur le Campus Mazier une programmation culturelle propre liée à ses formations et à la vie culturelle briochine.

Grâce à votre contribution CVEC, l'accès à l'ensemble de ces événements est entièrement gratuit pour la communauté étudiante de Rennes 2.

📍 Plus d'infos et programmation :

culture.service.univ-rennes2.fr

🗨️ Contact :

Delphine Werbrouck

Ty Maz'

delphine.werbrouck@univ-rennes2.fr

02 96 60 43 24 / 06 19 91 35 87



TY MAZ', LIEU CULTUREL ET D'EXPOSITION

Lieu de rencontres, de découvertes et de partage, Ty Maz' est un espace convivial où se croisent culture, solidarité et vie étudiante. Tout au long de l'année, ce tiers-lieu accueille des spectacles, des animations, des ateliers, des événements solidaires mais aussi des projets portés par les étudiantes et étudiants et les partenaires du campus.

Pour se détendre entre deux cours, chacun et chacune peut également profiter des équipements en libre accès : jeux de société, babyfoot, borne d'arcade, fléchettes, etc.

FINANCEZ VOS PROJETS

Le FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes)

Financé par une partie de votre Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), ce fonds sert à soutenir les projets étudiants portés par les associations étudiantes de l'université et respectant différents critères fixés par une charte disponible sur le site internet de Rennes 2.

Si vous avez un projet, rapprochez-vous d'une association et téléchargez le dossier sur le Portail étudiant, rubrique Vie étudiante.

Chaque année, plusieurs dizaines d'initiatives sont financées pour un montant total de près de 320 000 €.

📍 Plus d'infos :

Rendez-vous sur le Portail étudiant, rubrique [Vie étudiante](#) / [Vie associative et citoyenne](#) / [FSDIE](#)

🗨️ Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr



JARDIN
PARTAGÉ

TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

En entrant à l'Université Rennes 2, vous intégrez un établissement qui encourage sa communauté à mener des actions écologiques et solidaires, afin de préserver le vivant et de lutter à son échelle contre le réchauffement climatique.

L'Université Rennes 2 vient d'adopter son Schéma de Planification et d'Orientation des Transitions (SPOT) 2025-2030, document stratégique transversal qui marque une étape majeure dans l'engagement de l'établissement en faveur de la transition socio-environnementale. Ce plan ambitieux s'articule autour de trois grands objectifs : l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de son impact environnemental, l'adaptation face aux effets du changement climatique, ainsi que l'amélioration de la qualité de vie sur les campus et de l'égalité des chances. À travers cette feuille de route, Rennes 2 affirme sa volonté d'intégrer pleinement les enjeux écologiques et sociaux dans son activité de formation et de recherche, ses politiques et ses pratiques quotidiennes.

Ensemble, nous avons un rôle à jouer pour construire une société écocitoyenne, responsable et solidaire.

En ur zont da Skol-veur Roazhon 2, e kemerit perzh en ur framm hag a ro kalon d'e izili da ren obererezhioù ekologel ha kengret, a-benn miret ar bev ha stourm diouzh e lec'h ouzh ardomañ an hin.

Votet eo bet gant Skol-veur Roazhon 2 he steuñv terkañ ha sturiah ar c'hemmoù (SPOT) 2025-2030, ur skrid treuz strategel a zo evit gwir ur bazenn a-bouez en he youl da gas war-raok ar c'hemmoù a-fed kevredigezh hag endro.

Ar steuñv hardizh-mañ a goubl tri fal uhel : koazhañ ar c'hasoù gazioù dezho un efed ti-gwer hag he skog war an endro, ober diouzh emdroadur an hin, gwellaat ar vuhez war ar c'hampusoù ha reiñ an heveleb chañsoù da bep hini. A-drugarez d'ar roll-stur-mañ e embann Roazhon 2 he youl da lakaat ar c'hlaoustreoù ekologel ha kevredigezhel e kreizik-kreiz he stummadurioù hag ar c'hlaskerezh, en he folitikerezh hag en he fleustroù pemdeziek.

Holl a-gevret hon eus ur perzh da gemer a-benn sevel ur gevredigezh ekoekodedel, atebek ha kengret.

S'ENGAGER POUR UN CAMPUS DURABLE



ENGAGEZ-VOUS POUR LA TRANSITION AU SEIN DE VOTRE CAMPUS DANS LE CADRE DE VOTRE FORMATION

Vous souhaitez vous engager sur votre campus en faveur de la transition socio-environnementale (déchets, biodiversité, mobilité, climat, etc.) et porter un projet qui vous tient à cœur ?

Grâce au module **Validation de l'Engagement Étudiant (VEE)**, l'Université Rennes 2 reconnaît et valorise les compétences, connaissances et aptitudes que vous développez à travers une mission ou une activité d'intérêt général.

Avec le soutien de la cellule TSE, vous pouvez construire et mettre en œuvre un projet porteur de sens, tout en intégrant cette expérience dans votre parcours universitaire.

① **Plus d'infos :** p. 27 et sur : univ-rennes2.fr rubrique Vie des campus / Vie associative et initiatives étudiantes

Contacts :

Cellule Transition socio-environnementale

Julie CLÉMENT

Chargée de projet Transition socio-environnementale
julie.clement@univ-rennes2.fr

02 99 14 12 37

Laurent BERSOT

Référent Transition socio-environnementale à Mazier
laurent.bersot@univ-rennes2.fr



TEMPS FORTS & RENCONTRES



JOURNÉE MOBILITÉ

Lors de la Journée Campus, les opérateurs des transports en commun seront présents pour vous informer et vous conseiller sur vos déplacements (TUB, Breizh Go, Ehop Covoiturage...). Animations et ateliers de réparation et gravage de vélos.



LES ÉCHOS DE LA TERRE

Lors de ce cycle de conférences, des chercheuses et chercheurs spécialistes des questions de transition socio-environnementale viennent à votre rencontre.



JOURNÉE DE L'ALIMENTATION

Journée de sensibilisation et d'animations gratuites consacrée à l'alimentation responsable et à la lutte contre le gaspillage. Des ateliers culinaires sont proposés tout au long de l'année.



PROJETS ENGAGÉS



RÉCUP'MAZIER

C'est un espace de gratuité où chacun peut déposer et/ou prendre des petits objets (mobilier, électro-ménager, vaisselle...) en bon état pour leur donner une seconde vie. Trois journées de dons d'objets du quotidien, de literie et de vêtements seront organisées dans l'année.

 **Contact :**

delphine.werbrouck@univ-rennes2.fr



LIVRES SERVICE

Une boîte à livres est à votre disposition dans le hall B, où chacun peut déposer et/ou prendre des livres gratuitement.



JARDIN PARTAGÉ

Le jardin partagé, situé entre le bâtiment A et B, est un lieu d'apprentissage et de partage de techniques de jardinage biologique dans le respect de la nature. Des ateliers vous seront proposés régulièrement tout au long de l'année.

 **Contact :**

evelyne.guilloux@univ-rennes2.fr



DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES

En partenariat avec les étudiantes et étudiants et Coasalim 22, des distributions alimentaires sont régulièrement organisées au Ty Maz'.

TRI DES DÉCHETS & ÉCO-GESTES



LA PROCÉDURE DE TRI DES DÉCHETS

Les consignes de tri sont les mêmes que celles de St Brieuc Armor Agglomération : tous les emballages vont dans la poubelle jaune, mais attention à bien les vider et de ne pas les imbriquer les uns dans les autres.

Les poubelles ont été supprimées dans les salles de cours. Il convient d'apporter vos déchets dans les zones de tri présentes dans les halls et couloirs.

Déchets non recyclables (poubelle noir) :

restes alimentaires non compostables, mouchoirs, serviettes en papier.

Déchets recyclables (poubelle jaune) :

tous les emballages vides en plastique, carton, aluminium, gobelets, vaisselle jetable, canettes, papier aluminium, conserves, sacs plastiques.

Déchets papier / carton (poubelle bleue) :

papiers / journaux, enveloppes (kraft / fenêtre), magazines / catalogues.

Déchets alimentaires (composteur à côté du jardin partagé) :

épluchures, légumes et fruits abîmés (crus ou cuits), coquilles d'œuf, thé, marc de café (pas de viande, ni de pain).

Autres déchets recyclés (Hall B) :

- Collecte des piles
- Collecte des bouchons (plastique et liège) pour l'association « Les bouchons de la côte d'Émeraude »,
- Collecte des instruments d'écritures usagés : stylos toutes marques, crétériums, marqueurs, fluorescents, feutres, correcteurs liquides et ruban.



LES ÉCO-GESTES SUR LES CAMPUS

Les deux universités rennaises ont développé une campagne éco-gestes pour sensibiliser leur communauté aux éco-gestes avec humour. Vous croiserez sur le campus ce petit personnage pas très coopératif ! Les gestes simples comme éteindre les lumières, économiser l'eau ou éteindre son ordinateur contribuent à faire la différence.



CONTACTS UTILES



SERVICE VIE ÉTUDIANTE (SVE)

Ce service vous informe sur les dispositifs et les actions mises en place pour les étudiantes et étudiants en matière de santé, de solidarité et d'accompagnement social, et vous accompagne dans vos initiatives pour faire vivre votre campus.

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr
delphine.werbrouck@univ-rennes2.fr

MÉDIATRICE DE L'UNIVERSITÉ

Si les étudiantes et étudiants n'ont pas trouvé de solution satisfaisante au problème qu'elles et ils rencontrent auprès du département ou de l'UFR, elles et ils peuvent adresser leur demande à la médiatrice.

Contact :

mediatrice@univ-rennes2.fr



ACCUEIL MAZIER

Hall du bâtiment B
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h

Contact :

02 96 60 43 00
r2sb@univ-rennes2.fr



CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Réunissant vos élues, élus et associations étudiantes, le Conseil de la Vie Étudiante (CVE) mène des projets liés à la vie étudiante.

Contact :

bve.rennes2@gmail.com

RENNES 2 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @UnivRennes2

 @univrennes2

 Université Rennes 2

 Université Rennes 2

 @univrennes2_campusmazier

NOTES

WWW.UNIV-RENNES2.FR

